

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

M. Jean-Paul Boucher



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

19 novembre 2012

RAPPORT ANNUEL DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de la municipalité. Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je traiterai des éléments suivants :

1. Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011
2. Les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice financier 2012
3. Les orientations générales du budget de l'an 2013

Partie I

LES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2011 ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR CES ÉTATS

Les opérations de l'année financière 2011 se sont soldées par un excédent de l'exercice de 113 159 \$ sur un budget totalisant 3 181 560 \$, dont voici le détail :

• Revenus de fonctionnement	3 092 183 \$
• Revenus d'investissement	1 435 518
• Dépenses de fonctionnement	(2 798 119)
• Affectations activités d'investissement	(607 517)
• Remboursement de la dette à long terme	(170 365)
• Éléments divers de conciliation à des fins fiscales	<u>(838 541)</u>
• Excédent de l'exercice	113 159 \$

Après ces résultats et en tenant compte d'une affectation d'une partie de l'excédent accumulé à l'équilibre du budget 2012, l'excédent accumulé et non affecté s'élève à 250 795 \$ au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, la municipalité dispose de plus, de divers surplus accumulés ou réserves, entre autres :

• Surplus accumulé affecté au développement économique	7 000 \$
• Surplus accumulé affecté au développement résidentiel phase I	12 173
• Fonds de roulement	31 243
• Fonds de parcs et terrain de jeux	16 958
• Fonds de stationnement	1 200

Au niveau de la dette à long terme de la municipalité, celle-ci s'élève à 2 258 700 \$ au 31 décembre. Par rapport à l'année précédente, il s'agit d'une augmentation de près de 650 000 \$. En outre, de nouvelles dettes ont été financées en 2011 pour un montant de 866 400 \$.

Le rapport des vérificateurs, préparé par la firme Mallette, indique que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2011.

Partie II

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012

RÉSULTATS ATTENDUS DU PRÉSENT EXERCICE FINANCIER

Le budget du présent exercice est établi à 3 560 283 \$. L'analyse des résultats préliminaires nous indique que nous réaliserons un surplus d'opération qui devrait se situer autour de 200 000 \$. Cela peut paraître élevé, mais sur le budget global, il s'agit d'un montant fort raisonnable, le tout représentant environ 5 % du budget prévu. Nous prévoyons des revenus additionnels à ceux prévus come suit :

- | | |
|--|-----------|
| • Vente de terrain : | 15 000 \$ |
| • Revenus additionnels de taxation (ajustement en cours d'année) : | 35 000 \$ |

Les projets d'investissement à même le budget ne pourront tous être réalisés, ce qui dégagera environ 70 000 \$ d'économies. Pour le reste, des économies réalisées sur l'ensemble du budget de dépenses prévues.

Investissement non réalisés ou moins coûteux que prévus

Les principaux projets qui n'ont pas vu le jour cette année ou encore qui ont demandé des investissements moindres que prévus, sont les suivants :

- | | |
|--|-----------|
| – Réalisation d'infrastructures pour le projet de développement « Le Phare » | 50 000 \$ |
| – Rampe d'accès à l'édifice municipal (participation nette prévue) | 10 000 \$ |
| – Marina des Îles (en bonne partie répartie en 2013) | 15 000 \$ |
| – Aménagement du site de la Belle-Rivière | 28 000 \$ |

L'écart net dégagé tient compte du dépassement dans certains projets tels l'éclairage public et la fin des travaux de la phase 3 du développement résidentiel.

RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX DOSSIERS 2012

Je vous présente les principaux dossiers réalisés au cours de l'année suite aux orientations générales du budget de 2012.

Service aux citoyens

En mai 2012, nous avons procédé à la mise à jour de notre site Web afin de refléter les tendances actuelles et favoriser la diffusion et l'échange de l'information entre le citoyen et le conseil municipal. Nous avons regroupé à partir de la page d'accueil le maximum d'information, sous la rubrique « Outils en ligne ». Sous forme d'onglets, les différents thèmes sont plus faciles à consulter. Un babillard est mis à la disposition de la population pour des messages d'intérêt public ou l'inscription de petites annonces. N'hésitez pas à l'utiliser.





Dorénavant, les citoyens pourront communiquer avec nos services via un formulaire « Plainte et requête » qui se retrouve à la page d'accueil. Dans le souci de donner le maximum d'information, un volet est réservé à la documentation récente qui sera accessible à mesure de son entrée ainsi que par l'ajout des nouvelles municipales.

Toutes ces améliorations sont un avantage supplémentaire pour tous ceux que la vie municipale intéresse. Pour ce qui est de l'administration du site, cette nouvelle formule facilitera sa mise à jour puisque la municipalité est complètement autonome et peut modifier à son gré la totalité de son contenu. Je vous invite à le consulter régulièrement au www.st-gedeon.qc.ca.

Restructuration du service des loisirs

Faisant suite à de nombreuses consultations auprès de la population et des organismes de la municipalité, le conseil municipal a procédé à une restructuration organisationnelle au niveau de son service des loisirs. Cette restructuration est échelonnée sur une période de deux ans, soit d'ici la fin de 2013. Elle se divise en 3 parties, soit les fêtes et festival, le volet sportif et le volet communautaire.

Nous avons confié à la Corporation de développement socio-économique de Saint-Gédéon le mandat de superviser les fêtes et festivals, tels le Festival des glaces, Saint-Gédéon s'amuse et le Festival du fromage. Notre principal objectif est de regrouper les ressources humaines, matérielles et financières afin que tous ces événements, dans un avenir rapproché, puissent s'autogérer et s'autofinancer, tout en s'entraidant les uns les autres.

Le conseil municipal a procédé à l'embauche de M^{me} Sabrina Harvey pour occuper le nouveau poste de technicienne et animatrice sportive. Cette dernière est entrée en fonction en juin dernier. M^{me} Harvey est dynamique et a su démontrer ses capacités d'organisation. Plusieurs activités sportives parascolaires ont été mises sur pied (gymnastique, mini-basket, soccer) ainsi que du sport le midi à l'école. La clientèle qui fréquente le gymnase a doublé. Dernièrement, l'organisation d'une marche dans les sentiers de ski de fond a attiré une soixante de personnes. Nul doute que nous sommes sur la bonne voie de la pratique sportive.

Réfection rang Belle-Rivière

Nous avons procédé, à l'été 2012, à d'importants travaux de réfection du rang Belle-Rivière sur une longueur de 1.5 kilomètre.

Le règlement adopté par le conseil fait état d'un emprunt de 650 000 \$ remboursable sur une période de 15 ans. La taxe spéciale décrétée par ce règlement sera répartie à l'ensemble des contribuables en fonction de la valeur foncière de chaque immeuble.



Développement résidentiel phase 3

Comme prévu, le conseil a procédé aux travaux de pavage, à la pose de bordures de rue et l'ajout d'un lampadaire pour finaliser la phase 3 du développement résidentiel. Le pavage de la rue Tremblay a été fait par la firme Dufresne Asphalte Ltée. Le coût total des travaux s'élève à 87 000 \$. L'emprunt total remboursable sur 15 ans s'élève à 326 000 \$ pour ce développement.

Travaux de pavage



Hôtel de ville

Nous avons réalisé la réfection complète du stationnement de l'hôtel de ville, terrassement et asphaltage. Le conseil a décrété les travaux ainsi qu'un emprunt de 190 000 \$, remboursable sur une période de 10 ans, pour en défrayer le coût.

Camping municipal

Nous avons complété les travaux d'aménagement du camping municipal par le pavage d'une partie du stationnement et des nouvelles entrées sous les barrières électroniques.

Projet de plate-forme édifice municipal

Le conseil a dû abandonner, pour le moment, son projet d'installer une plate-forme d'accès au rez-de-chaussée de l'édifice municipal. En effet, le projet tel que présenté ne rencontrait pas les exigences supplémentaires de la Régie du bâtiment. Il aurait fallu doubler le coût du projet pour le rendre conforme à ces normes, passant de 60 000 \$ à 120 000 \$, afin d'aménager une salle de toilette pour personnes handicapées. Nous surveillons les prochains programmes gouvernementaux pouvant nous aider à réaliser ce projet.

Mobilier urbain et équipement divers

Le conseil a autorisé l'achat de mobilier urbain pour un montant de 10 000 \$, comprenant des bancs de parcs (4), paniers à rebuts (4) et une estrade supplémentaire. Pour sa part, le camping municipal s'est vu agrémenter de divers modules de jeux pour enfants, au montant de 4 000 \$. Nous avons doté les bâtiments municipaux (hôtel de ville et camping) de 4 tables à langer.

Terrain de balle

Le conseil a autorisé l'achat de matériaux pour la construction, en atelier, d'une remise destinée à entreposer divers équipements servant aux activités sportives de la patinoire et du terrain de balle.

Développement économique

Au mois de juin 2012, la municipalité a vendu aux occupants de l'immeuble abritant la Microbrasserie du Lac-Saint-Jean, le bâtiment ainsi qu'une bande de terrain. Le tout conformément aux modalités établies dans l'option d'achat que détenaient les locataires. La municipalité a reçu une somme résiduelle de 55 000 \$, plus 2 600 \$ pour la bande de terrain additionnelle par les acquéreurs.

Je félicite les propriétaires qui n'ont pas tardé à entreprendre des travaux d'agrandissement de leur entreprise. Le conseil municipal est toujours très fier de participer à l'essor de nouvelles entreprises en ses murs et à la consolidation de celles-ci et des emplois qui y sont rattachés.

La municipalité a d'ailleurs collaboré en octroyant une aide financière de 5 000 \$ à la Microbrasserie du Lac Saint-Jean pour leur projet d'agrandissement via sa politique d'intervention en matière de développement économique. Nous avons également versé une aide financière de 5 000 \$ à Gestion LLB inc., pour le démarrage du futur Bistro « La Mère Gédéon » via cette même politique.

Sécurité routière sur la rue De Quen

Le conseil municipal a adopté diverses résolutions à l'attention du ministère des Transports en vue d'améliorer la sécurité routière. Nous avons insisté auprès du Ministère afin que la rue De Quen soit inscrite à titre prioritaire dans leur planification de travaux pour l'année 2012. La plus importante intervention est sans contredit le pavage de cette rue, à partir de l'avenue Bergeron jusqu'au carrefour giratoire. En effet, ces travaux ont permis d'améliorer grandement la surface de roulement. De plus, le Ministère a défrayé l'achat de 9 puisards qui ont été installés par nos services, le tout dans le but de diminuer les accumulations d'eau.

Amélioration de la sécurité routière – secteur résidentiel

L'expérience vécue avec l'implantation d'une nouvelle signalisation dans le quartier résidentiel situé derrière l'hôtel de ville a été des plus concluantes. En effet, la majorité des résidents du secteur sont satisfaits de l'installation des panneaux d'arrêts obligatoires. C'est dans cette même veine que nous étendrons la pratique pour toutes les rues de ce secteur d'ici la fin de cet automne.

De plus, des panneaux interdisant le stationnement dans les rues pendant la nuit seront installés pour faciliter les opérations de déneigement, conformément à la réglementation en vigueur.

Bâtiment de services – Parc Saint-Antoine

Nous avons accordé un contrat à « Constructions Projex » pour la construction d'un bâtiment de service, érigé à proximité de la place publique actuelle. Le bâtiment abrite principalement de nouvelles installations sanitaires pour desservir le parc Saint-Antoine.

Cette construction a été rendu possible grâce à une aide financière provenant de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, dans le cadre de la politique nationale de la ruralité et couvre 80 % des coûts de ce projet, finalisé à 82 500 \$.



Fédération des propriétaires riverains

Nous avons poursuivi le projet de remplacement des affiches d'entrée de chemins privés. Cette année, six nouvelles enseignes ont été installées dans les secteurs riverains, le tout totalisant un montant de 11 500 \$. De plus, la municipalité a versé un montant total de 81 978.42 \$ aux diverses associations dans le cadre du programme de compensation, tel que défini à l'entente avec la Fédération.

Trottoir – rue De Quen

Un des principaux projets de voirie pour l'année 2012, nonobstant les travaux du rang Belle-Rivière, a été le remplacement des trottoirs de la rue De Quen Ouest, entre l'avenue Bergeron et la rue de la Plage. Un nouveau trottoir a été construit et une bordure de granit installée. Les travaux ont été effectués en régie.

Nous présenterons une demande au ministère des Transports afin d'obtenir une aide financière pour la reconstruction des trottoirs. Le Ministère a octroyé une subvention de 39 000 \$ pour les travaux réalisés l'an passé.



TRAITEMENT DES ÉLUS

Conformément à la loi, voici le détail du traitement des élus municipaux pour l'année 2012. La rémunération des membres du conseil a été haussée de 2.4 % en 2012, tel qu'établi au règlement adopté en 2011. La rémunération s'établit par conséquent comme suit :

Maire	Salaire	12 288 \$	
	Allocation dépenses	6 144 \$	18 432 \$
Conseillers	Salaire	4 096 \$	
	Allocation dépenses	2 048 \$	6 144 \$

À titre de représentant de la municipalité au sein de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, la rémunération s'établit comme suit :

Maire	Salaire	4 416.79 \$	
	Allocation dépenses	2 208.41 \$	6 625.20 \$

Au cours de l'année, le conseil municipal a adopté un code d'éthique par voie de règlement tel que stipulé par la loi. De plus, le conseil a également adopté un code d'éthique et de déontologie pour ses employés. Ces derniers ont pris part à une rencontre de consultation à cet effet.

Partie III

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2013

Je vous présente maintenant nos orientations générales pour la prochaine année financière. L'année 2013 marque le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation. Celui-ci sera en vigueur pour les trois prochaines années. L'évaluation imposable du nouveau rôle est en hausse de 18.45 % par rapport au rôle précédent, passant de 193 873 800 millions à 229 651 900 millions. Les élus municipaux sont conscients des répercussions pour le payeur de taxes. Nous allons donc travailler dans le but de diminuer le taux de la taxe foncière afin de demeurer avec un taux de taxation qui respecte la capacité de payer des contribuables sans mettre en péril nos projets municipaux.

Convention collective

La convention collective de travail entre la municipalité et ses travailleurs syndiqués est échue depuis le 31 décembre dernier. Le conseil s'est adjoint les services de M. Steeve Jones, de la firme Pro-Gestion, en vue d'appuyer le comité des ressources humaines lors des négociations pour le renouvellement de la convention collective de travail. Le comité des ressources humaines verra également à la révision des contrats à la direction générale qui sont également à renouveler.

Développement résidentiel

Les démarches effectuées pour acquérir de nouveaux terrains derrière la rue Tremblay ont révélé l'ampleur de l'investissement à réaliser. Cette analyse des coûts, nous amène à réviser notre position. En effet, le conseil municipal évalue la possibilité de créer un nouveau secteur résidentiel plus près du centre du village. À cet effet, l'organisation Fondation Rues principales a réalisé les plans concepts d'aménagement du secteur adjacent à la rue de la Plage. Nous procéderons en 2013 à différentes analyses pour voir la faisabilité d'un tel développement à commencer par l'octroi d'un mandat pour l'analyse du sol.

Voirie municipale

Nous procéderons à d'importants travaux de réfection de divers chemins municipaux. Un montant de 200 000 \$ est prévu dans le prochain budget pour la réfection de plusieurs secteurs problématiques sur notre territoire. Le tout sera analysé judicieusement par le conseil pour déterminer les priorités. On peut tout de même envisager à ce moment-ci une partie du chemin du Ruisseau.

Afin de cibler les actions à venir, nous avons confié à la firme Cegertec le mandat de réaliser un nouveau plan directeur pour les infrastructures de route, d'aqueduc et d'égout. Toutes les interventions de notre précédent plan ont été réalisées. Il est nécessaire maintenant d'établir pour l'avenir nos priorités d'intervention. Nous comptons sur le retour de la taxe fédérale sur l'essence pour financer nos travaux d'infrastructures.

Parc industriel

Nous verrons à doter notre parc industriel du service des égouts. À cette fin, des sommes seront réservées au prochain budget pour confier un mandat à une firme d'ingénieurs pour la confection des plans. Ces travaux une fois complétés seront défrayés par les utilisateurs de ce secteur.

Quai des Îles

Nous verrons à réaliser les travaux visant l'ajout de quais flottants à la marina du rang des Îles. Ces travaux autorisés et prévus pour l'année 2012 n'ont pu être réalisés en raison de la montée rapide du niveau du lac Saint-Jean en mars dernier. De plus, le conseil doit tenir compte des conditions imposées par le MDDEP quant à la période de réalisation de tels travaux, évalués à 17 581 \$.

Revitalisation de la rue du Pont

Le secteur de la marina constitue un attrait de taille autant par sa localisation que par son fort potentiel récréotouristique. Nous verrons à établir les possibilités offertes par le terrain de la marina en se basant sur les plans concepts préparés par la Fondation Rues principales. Nous désirons améliorer son accessibilité, sa capacité d'accueil et réaménager la rampe de mise à l'eau, entre autres. Notre premier geste sera donc de mandater une firme pour faire l'étude du sol, obligatoire avant tout développement.

Hôtel de ville

Des travaux de réfection seront nécessaires sur la toiture de l'hôtel de ville.

Terrain de balle

Afin de sécuriser les résidences situées autour du terrain de balle, nous ferons l'acquisition de filets protecteurs additionnels. Ceux-ci seront installés au-dessus de ceux déjà existants et il faudra pour ce faire remplacer les poteaux. Cette mesure vise à parer à toute éventualité car nous avons vécu au cours de l'été quelques incidents regrettables. On évalue l'acquisition à 6 000 \$.

Centre de services

Nous ne cessons de multiplier les démarches dans ce dossier afin de doter la municipalité d'un centre de services pouvant accueillir des professionnels de la santé. Comme vous le savez maintenant, ce projet doit être pris en charge par le domaine privé puisque le conseil municipal ne peut faire d'acquisition ou de construction à des fins locatives à des buts lucratifs. Notre comité de travail continu le recrutement et nous accompagnerons tout promoteur sérieux à la réalisation de l'objectif.

Centre récréatif et culturel

Le projet de construction d'un centre récréatif et culturel, élaboré en partenariat avec la Commission Scolaire du Lac-Saint-Jean était sur le point de voir son aboutissement. Nous sommes mêmes allés défendre notre dossier à Québec avec nos partenaires de la Commission Scolaire. Cependant, le déclenchement des élections a bouleversé l'issue de notre projet qui était sur la bonne voie d'approbation. Heureusement, notre nouveau Député et Ministre M. Alexandre Cloutier est au fait de l'urgence de notre situation et nous comptons bien sûr sur son appui pour défendre notre projet auprès de ses collègues et des instances concernées.

Parc pour enfants au rang des Îles

Nous verrons, en collaboration avec le comité consultatif d'urbanisme, à rechercher un site pour aménager un parc pour enfants au rang des Îles. Un budget sera réservé en conséquence. Cette démarche fait suite à une demande de plusieurs parents de ce secteur.

Assainissement des eaux

Nous devons, au cours de l'année 2013, procéder à la vidange des boues des étangs aérés. Cette opération est obligatoire et exigée par le gouvernement du Québec. Cette intervention coûtera environ 60 000 \$.

Fêtes du 150^e

La municipalité célébrera en 2014, son 150^e anniversaire. Nous réserverons des sommes à cette fin pour assurer la tenue d'activités pour souligner l'événement. Deux membres du conseil, soit M. Nicolas Côté et M. Réal Thibeault, sont en charge de l'organisation.

Conclusion

Par nos différentes interventions, nous avons tenté de répondre aux besoins de la population en matière d'information, de sécurité et d'ajout de services.

L'année 2012 a été marquée par plusieurs travaux d'importance touchant la construction et les infrastructures municipales. Les besoins en cette matière sont toujours présents au cœur d'une municipalité et nous avons pu compter sur l'excellente collaboration du Ministère des Transports au niveau de la voirie.



Par contre, comme je l'ai mentionné plusieurs fois au cours de l'année devant les médias, je ne vous cache pas ma déception face aux nombreux projets qui n'ont pas reçu l'aide financière nécessaire à leur réalisation. Ce n'est que partie remise, nous fondons de gros espoirs pour la prochaine année.

Nos actions sont marquées par la transparence et la consultation populaire. À ce compte, la participation de la population à notre journée portes-ouvertes a été un vif succès. On comptait environ 130 participants qui ont exprimé leur satisfaction à la tenue d'une telle activité d'information.



En outre, cette année marque la fin du mandat du présent conseil. En effet, en novembre 2013, toutes les municipalités au Québec seront en élection.

Je remercie mes collègues du conseil municipal, les employés municipaux ainsi que toute la population qui nous a appuyés et qui a démontré de l'intérêt pour les activités municipales.

Jean-Paul Boucher, maire